SMIRTOM

du SAINT-AMANDOIS **Extrait du registre des délibérations**

Comité syndical du 22 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le 22 mai à 9 heures , le comité syndical du SMIRTOM du Saint-Amandois s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul BERNARD , doyen d'âge. Monsieur Bernard JAMET, élu président en a ensuite présidé la séance.
Date de la convocation : 6 mai 2014
Nombre de membres : Nombre de délégués : 33
Présents : 29
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 4

PRESENTS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE FRANCE : madame Edith MICHELIC, messieurs Pascal AUGENDRE, Pascal COLLIN, Bertrand DESNOIX, Jacques DEVOUCOUX, Bernard JAMET , Guy LAINE, Guy THOMAS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS :** messieurs Christian FORAY, Olivier HURABIELLE , Pierre MANCION ,Michel PERRIOT, Jean-Pierre RENAULT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER :** messieurs Dominique BURLAUD (arrivé à 10h 15), Michel DE PAULE, Christian FAUCHER, Alain MANSSENS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES BOISCHAUT MARCHE** : madame Chantal TRAVERS, messieurs Jean-Louis GUILLOT, François THOMAS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS PROVINCES** : : messieurs Paul BERNARD, Olivier COMBETTE, Michel ROUSSELET ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU GRAND MEAULNES :** messieurs Dominique DUBREUIL, Michel LACOMBE, Didier ROBLAIN; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NERONDES :** messieurs Robert BELLERET, Roland GILBERT, François RICHARD ;

POUVOIRS

ABSENTS ; EXCUSES

SIVOM SANCERGUES/SAINT-MARTIN DES CHAMPS : messieurs Jean-Luc CHARACHE, André DELAVAULT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CHARITOIS** : monsieur Henri VALES, **commune de LUGNY CHAMPAGNE** : monsieur Yves DEBONO

Après constatation du quorum, le président ouvre la séance à 9 heures.
Monsieur Olivier HURABIELLE est nommé secrétaire de séance.

COMITE SYNDICAL

SMIRTOM DU SAINT AMANDOIS

Séance du 22 mai 2014

Délibération n° 2014-DC00014

COMMISSION D'APPEL d'OFFRES

Vu le code des marchés publics et en particulier son article 22 fixant la composition de la commission d'appel d'offres ;

Le président rappelle que la commission d'appel d'offres du SMIRTOM du Saint-Amandois est composée de :

- un président ou son représentant

- cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus parmi les délégués à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant qu'une seule liste se porte candidate,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder à l'élection par vote à main levée.

A l'unanimité des suffrages exprimés, la commission d'appel d'offres est ainsi constituée :

Président : Bernard JAMET

Membres titulaires :	Membres suppléants :
- Olivier HURABIELLE	- Robert BELLERET
- Christian FAUCHER	- Olivier COMBETTE
- Jacques DEVOUCOUX	- Pierre MANCION
- Michel LACOMBE	- Guy THOMAS
- Christian FORAY	- Dominique BURLAUD

En cas d'absence ou d'empêchement, le président sera remplacé par Dominique DUBREUIL

POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Bernard JAMET